

**ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE  
PARC EOLIEN LUPSAULT / ORADOUR**

**PROCES VERBAL DE CONSTAT D'AFFICHAGE  
DES AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DRESSES PAR  
HUISSIER DE JUSTICE  
(période normale + prolongation d'enquête)**

Nota 1 : Les arrêtés d'enquête ne prévoyaient que l'affichage des avis d'enquête à charge du pétitionnaire (forma A4 de couleur jaune).

En aucun cas il n'était demandé de constater l'affichage à charge des maires. Ceux-ci devaient adresser leur propre certificat d'affichage à la préfecture.

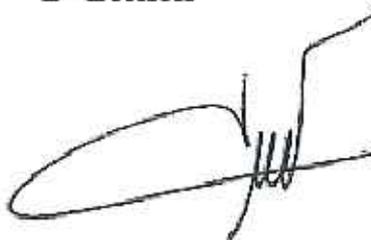
Les photos des affichages en mairie sont de plus parfaitement illisibles.

Nota 2 : J'ai imprimé moi-même ce PV transmis par internet. L'exemplaire papier promis par le pétitionnaire ne m'est toujours pas parvenu.

Le 26/05/2019

Le commissaire enquêteur

D Bichon



ANNEXE A7

**ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE  
PARC EOLIEN LUPSAULT / ORADOUR**

**PROCES VERBAL DE CONSTAT D'AFFICHAGE  
DES AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DRESSES PAR  
HUISSIER DE JUSTICE  
(période normale + prolongation d'enquête)**

Nota 1 : Les arrêtés d'enquête ne prévoyaient que l'affichage des avis d'enquête à charge du pétitionnaire (forma A4 de couleur jaune).

En aucun cas il n'était demandé de constater l'affichage à charge des maires Ceux ci devaient adresser leur propre certificat d'affichage à la préfecture.

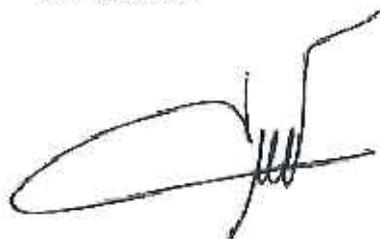
Les photos des affichages en mairie sont de plus parfaitement illisibles.

Nota 2 : J'ai imprimé moi même ce PV transmis par internet. L'exemplaire papier promis par le pétitionnaire ne m'est toujours pas parvenu.

Le 26/05/2019

Le commissaire enquêteur

D Bichon





**ANGOULÊME**  
124, rue Fontchaullière  
C.S. 70219  
16000 ANGOULÊME Cedex

**COGNAC**  
4, rue Jean Taransaud  
16100 COGNAC Cedex

**ALEXANDRE & ASSOCIÉS**

**RUFFEC**  
3, place d'Armes  
16700 RUFFEC

**VILLEBOIS-LAVALLETTE**  
52, Grand'Rue  
16320 VILLEBOIS LAVALLETTE

Téléphone : 05.45.95.95.95 – Télécopie : 05.45.92.36.60 – Email : constat@alexandre-associes.com

[www.alexandre-associes.com](http://www.alexandre-associes.com)

# PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF  
LE DIX-HUIT JANVIER

A la requête de :

**LA COUTURE ENERGIES**, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 1.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 823 392 311, dont le siège social est sis 50 ter rue de Malte à PARIS (75011), agissant diligence de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité.

Laquelle m'a fait l'exposé suivant, par l'intermédiaire de Monsieur Simon DUTOT, de la société VALOREM S.A.S (RCS BORDEAUX 395388739), 213 Cours Victor Hugo, 33130 BEGLES Cedex, en sa qualité de coordinateur :

Par un arrêt modificatif (en date du 27/12/18) de l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2018, la Préfète de la Charente a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du lundi 4 février 2019 à 9h00 au samedi 9 mars 2019 à 12h00 inclus, pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien composé de 7 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison sur le territoire des communes de Lupsault et Oradour-d'aigre.

Un affichage de l'avis d'enquête publique a été réalisé dans les 18 mairies situées autour du projet éolien, ainsi que 4 affichages sur sites.

Pour la défense de nos droits et la sauvegarde de nos intérêts, nous souhaitons faire constater par un huissier de justice l'existence de l'ensemble de ces affichages.

Nous vous requérons à cet effet.

Déférant à cette réquisition,

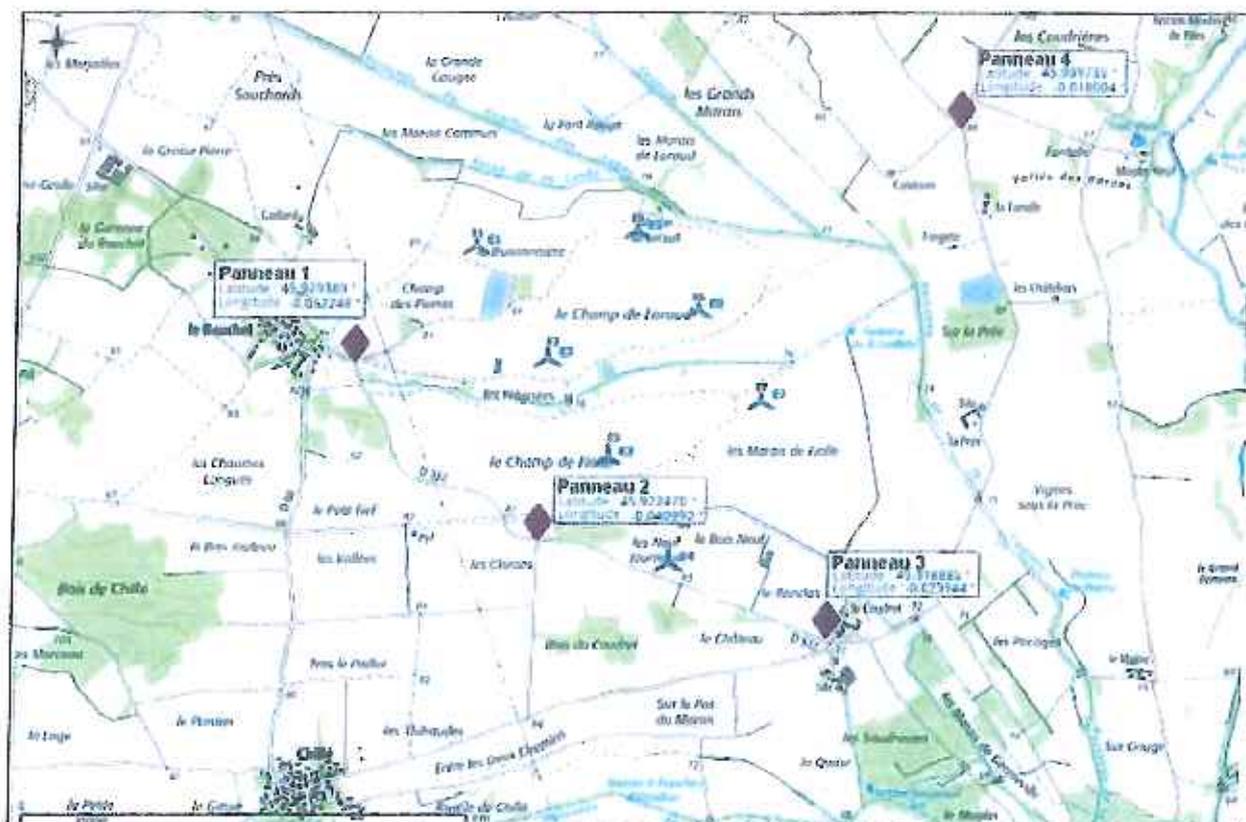
Je, soussigné, Eric FILHOL, huissier de justice associé au sein de la S.E.L.A.S. Alexandre & Associés, huissiers de justice, dont le siège est 224 rue Fontchaudière à ANGOULÊME, et les bureaux annexes 4 rue Jean Taransaud à COGNAC, 3 place d'Armes à RUFFEC et 52 grand rue à VILLEBOIS LAVALETTE,

Me suis rendu le 18 janvier 2019 aux lieux indiqués ci-après pour procéder aux constatations suivantes :

## CONSTATATIONS SUR SITES

*4 panneaux jaunes d'avis d'enquête publique - dimensions 60 x 42 cm -*

Affichage sur des panneaux situés en bordure de la voie publique, visibles et lisibles par tous aux emplacements indiqués sur les plans de situation ci-dessous.



1°) à 12 heures 20, j'ai constaté l'affichage du premier panneau le long de la D332 :





3°) à 12 h 38, j'ai constaté l'affichage du troisième panneau le long de la D332 :



3°) à 12 h 35, j'ai constaté l'affichage du quatrième panneau le long de la D333 entre Culasson et Fontelle:



ANC  
COO  
RUE  
VII

## CONSTATATIONS EN MAIRIES

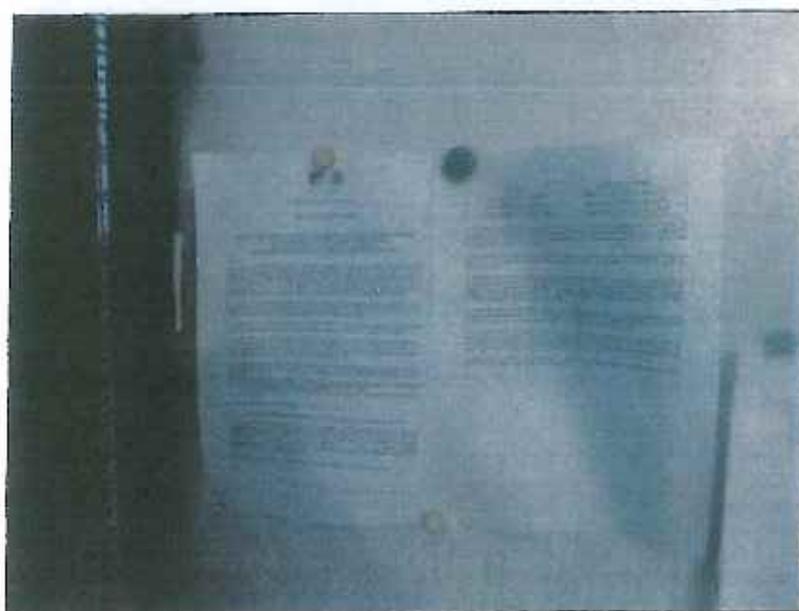
Sur panneaux d'affichages, dans les mairies des 18 communes.

LUPSAULT – LES GOURS – SOUVIGNE – SAINT-FRAIGNE – MARCILLAC-LANVILLE – BRETTESS –  
COUTURE D'ARGENSON – BARBEZIERES – VERDILLE – VILLEJESUS – MONS – RANVILLE-  
BREUILLAUD – TUSSON – DRADOUR – LONGRE – AIGRE – EBREON – CHIVES.

1°) A 10 h 08, j'ai constaté en mairie de MARCILLAC-LANVILLE, l'effectif affichage de l'avis  
d'enquête publique.



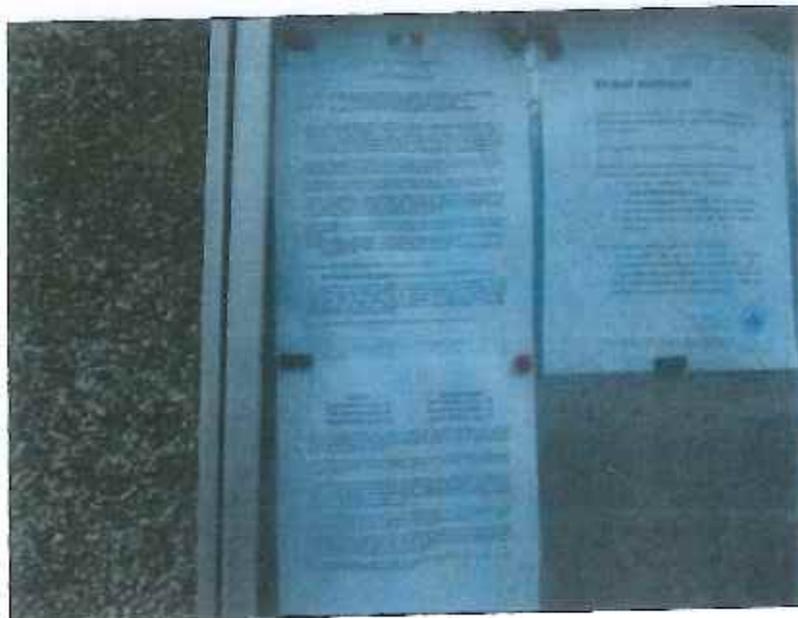
2°) A 10 h 15, j'ai constaté en mairie de MONS, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



3°) A 10 h 25, j'ai constaté en mairie de VERDILLE, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



4°) A 10 h 30, j'ai constaté en mairie de RANVILLE-BREUILLAUD, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



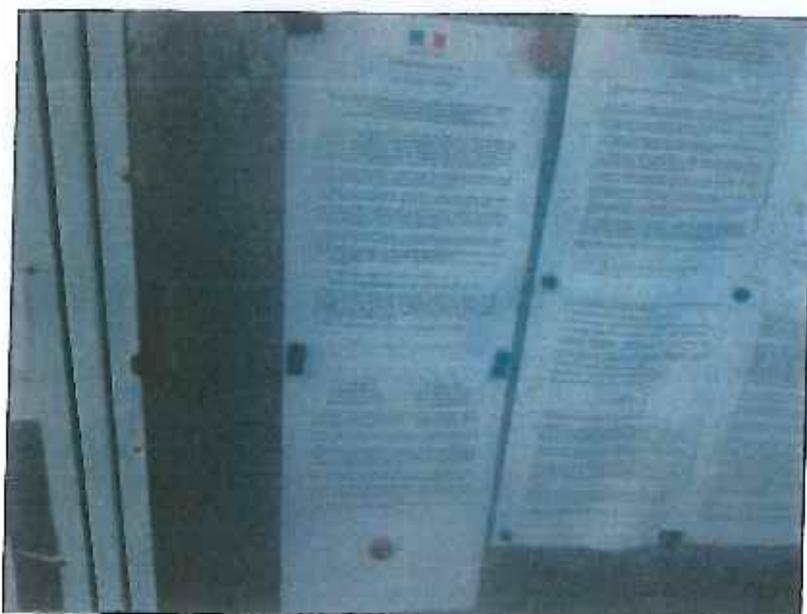
5°) A 10 h 35, j'ai constaté en mairie de BARBEZIERES, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



6°) A 10 h 40, j'ai constaté en mairie de LUPSAULT, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



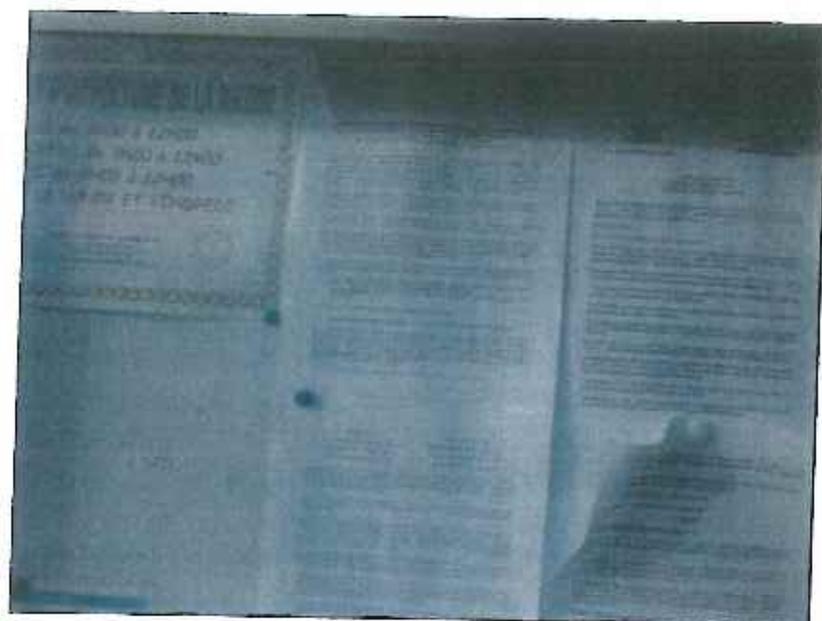
7°) A 10 h 44, j'ai constaté en mairie de LES GOURS, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.

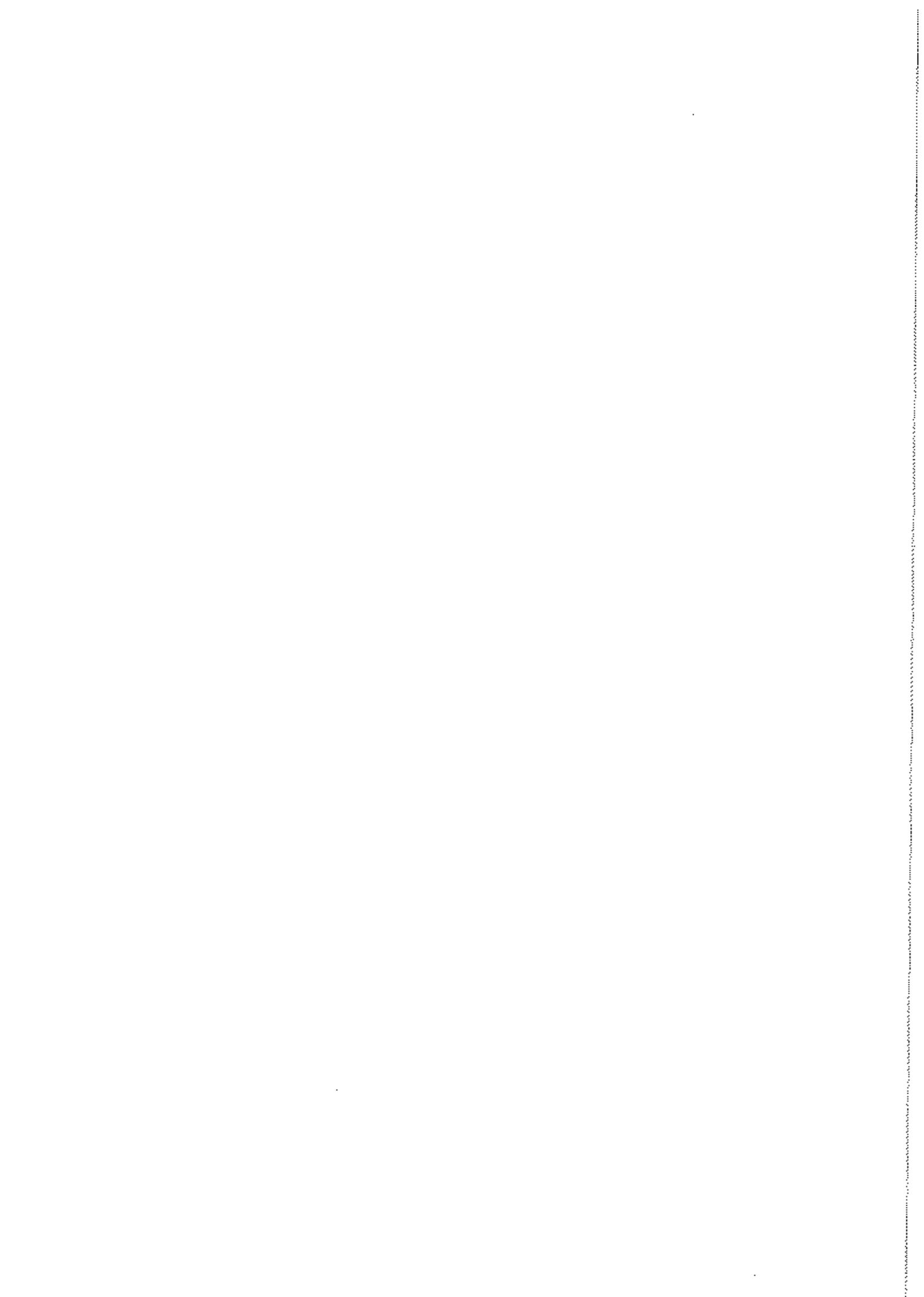


8°) A 10 h 53, j'ai constaté en mairie de CHIVES, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.

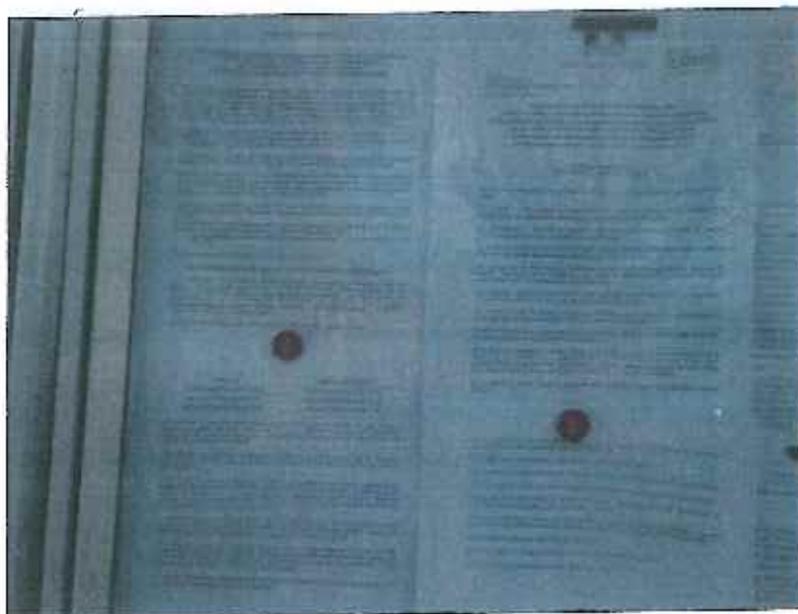


9°) A 16 h 20, j'ai constaté en mairie de COUTURE D'ARGENSON, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.





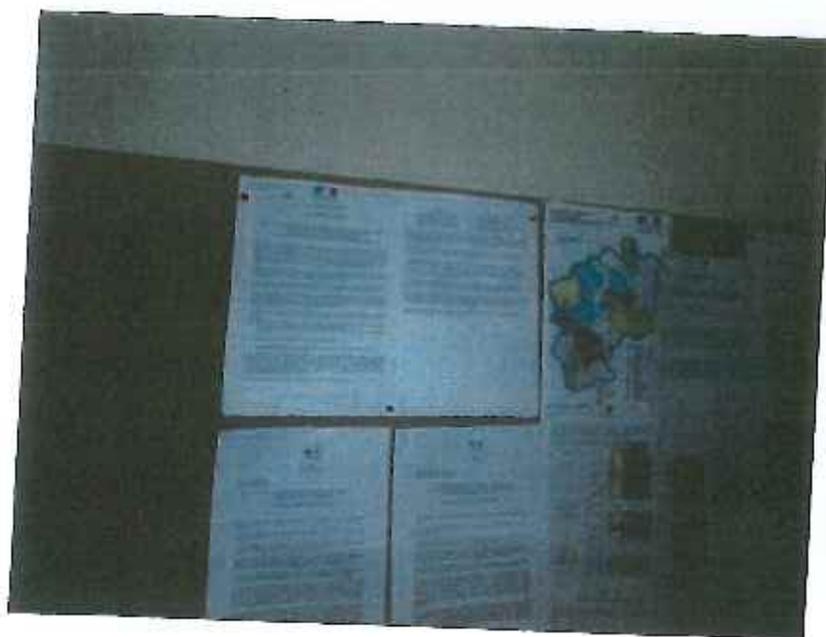
10°) A 11 h 09, j'ai constaté en mairie de LONGRE, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



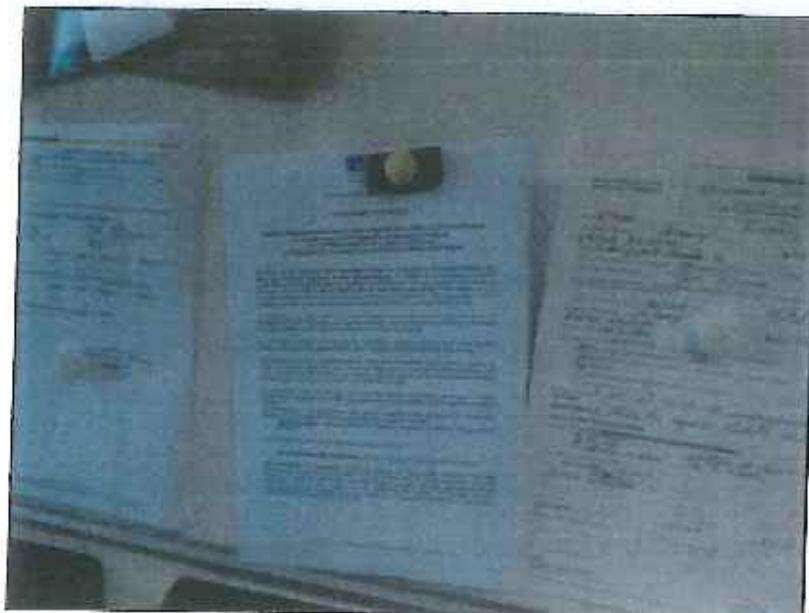
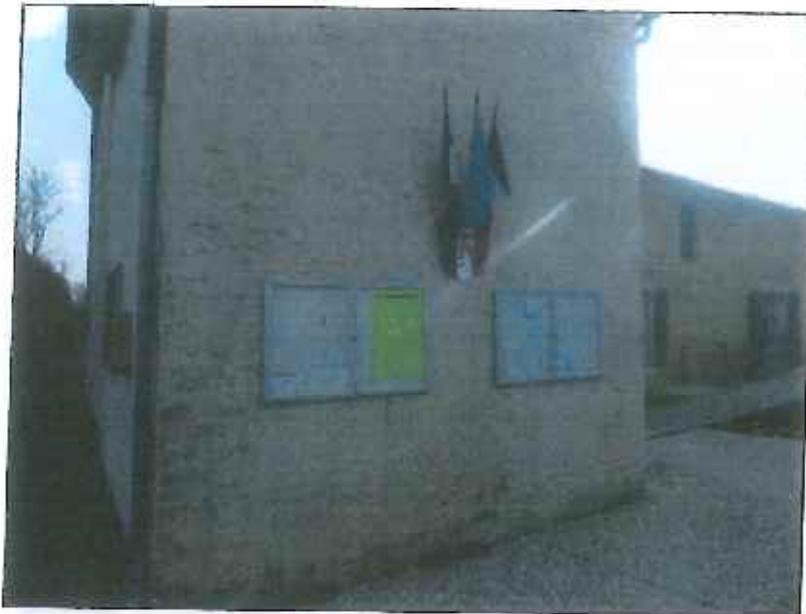
11°) A 11 h 17, j'ai constaté en mairie de BRETTES, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



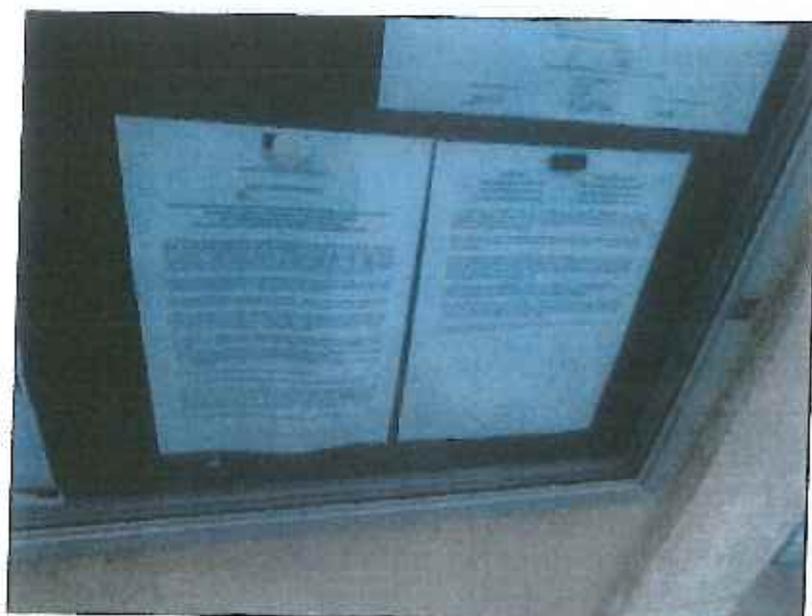
13°) A 11 h 29, j'ai constaté en mairie de TUSSON, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



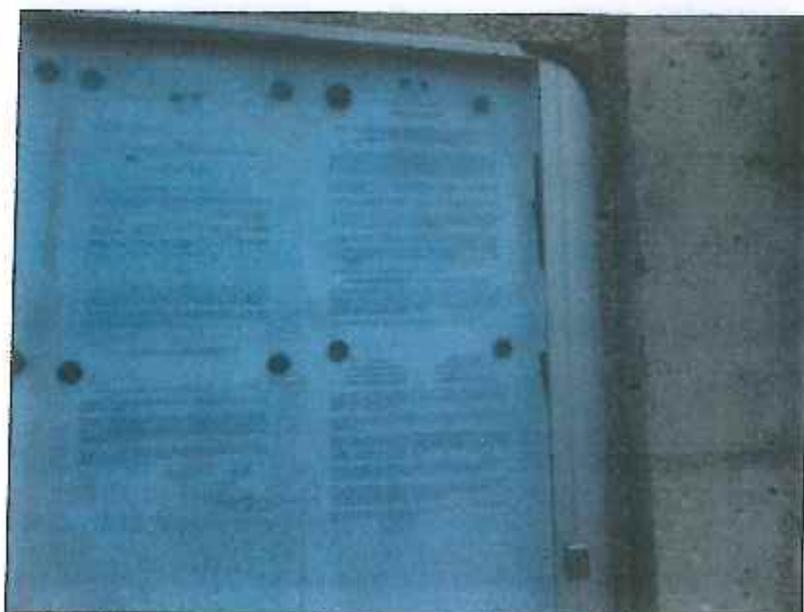
14°) A 11 h 41, j'ai constaté en mairie de EBREON, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



15°) A 11 h 48, j'ai constaté en mairie de SAINTE-FRAIGNE, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



16°) A 12 h 27, j'ai constaté en mairie de ORADOUR, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



17°) A 12 h 33, j'ai constaté en mairie de AIGRE, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



18°) A 12 h 37, j'ai constaté en mairie de VILLEJESUS, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

**ANNEXE : un exemplaire de l'arrêté d'enquête publique.**

**COÛT : CINQ CENT SOIXANTE-QUATRE EUROS ET NEUF CENTIMES**

**COÛT**

*(loi n° 2015-990 du 6 août 2015)*

Honoraires <i>article L444-1 CC</i>	450,00
Frais de déplacement <i>article A 444-48 CC</i>	7,67
TOTAL HT	457,67
TVA 20 %	91,53
Taxe Forfaitaire <i>article 302bis Y CGI</i>	14,89
TOTAL TTC	564,09

Acte soumis à une taxe fiscale forfaitaire de 14,89 Euros.



**Eric FILHOL**  
Huissier de Justice associé

Remarque : le présent acte est soumis à la taxe fiscale forfaitaire de 14,89 Euros.



ANGOULEME  
35, rue de Valenciennes  
CS 20216  
16000 ANGOULEME Cedex

COGNAC  
4, rue Jean Thévenin  
CS 20216  
16000 COGNAC Cedex

RUFFEC  
3, place d'Alsace  
16000 RUFFEC

VILLESOIS-LAVALLETTE  
52, Grande Rue  
16000 VILLESOIS-LAVALLETTE

Téléphone : 05-45-05-95-95 - Télécopie : 05-45-30-30-04 - Email : contact@alexandreassociés.com

W W W . a l e x a n d r e . a s s o c i e s . c o m

# PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF  
LE QUATRE FEVRIER

A la requête de :

**LA COUTURE ENERGIES, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 1.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 823 392 3 11, dont le siège social est sis 50 ter rue de Malte à PARIS (75011), agissant diligemment de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité.**

Laquelle m'a fait l'exposé suivant, par l'intermédiaire de Monsieur Simon DUTOT, de la société **VALOREM S.A.S (RCS BORDEAUX 395388739), 213 Cours Victor Hugo, 33130 BEGLES Cedex,** en sa qualité de coordinateur :

Par un arrêté modificatif (en date du 27/12/18) de l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2018, la Préfecture de la Charente a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du lundi 4 février 2019 à 8h00 au samedi 9 mars 2019 à 12h00 inclus, pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien composé de aérogénérateurs et de 2 postes de livraison sur le territoire des communes de Jupsalut et Oradour d'Aigre.

Un affichage de l'avis d'enquête publique a été réalisé dans les 13 communes situées autour du projet éolien, ainsi que 4 affichages sur sites.

Pour la défense de nos droits et la sauvegarde de nos intérêts, nous sollicitons faire constater par un huissier de justice l'existence de l'ensemble de ces affichages.

Nous vous remercions à cet effet.

04/02/2019

Déférant à cette réquisition,

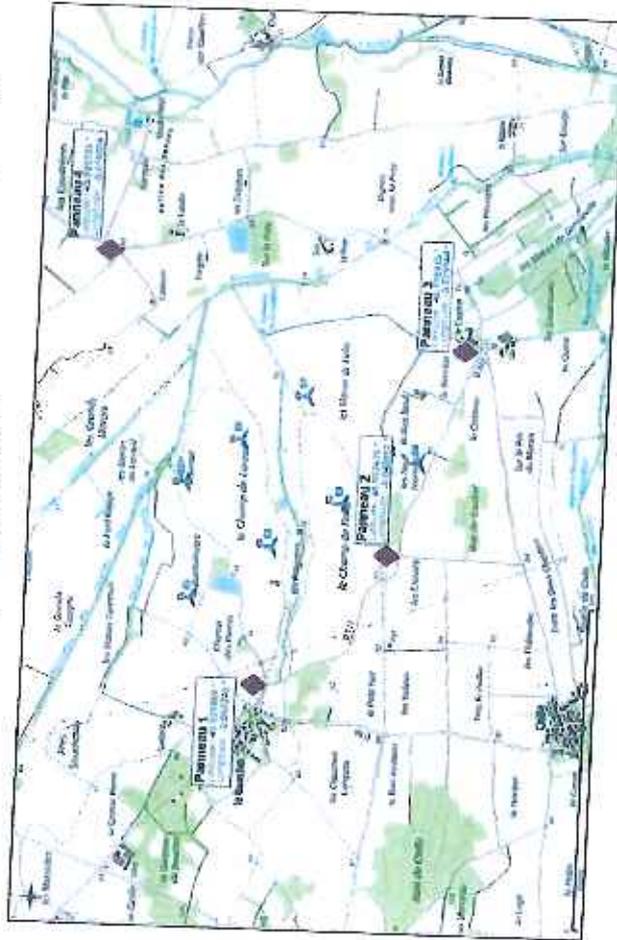
Je, soussigné, Eric FILHOL, huissier de justice associé au sein de la S.E.L.A.S. Alexandre & Associés, huissiers de justice, dont le siège est 224 rue Fortchaudière à ANGOULÈME, et les bureaux annexés 4 rue Jean Tarassaud à COGNAC, 3 place d'Armes à RUFFEC et 82 grand rue à VILLEBOIS LAVALLETTE,

Me suis rendu le 4 février 2019 aux lieux indiqués ci-après pour procéder aux constatations suivantes :

### CONSTATATIONS SUR SITES

4 panneaux jaunes d'avis d'enquête publique - dimensions 60 x 42 cm -

Affichage sur des panneaux situés en bordure de la voie publique, visibles et lisibles par tous aux emplacements indiqués sur les plans de situation ci-dessous.



1°) à 15 heures 22, j'ai constaté l'affichage du premier panneau le long de la D392 :



2°) à 15 h 25, j'ai constaté l'affichage du second panneau le long de la D332 :



3°) à 15 h 28, j'ai constaté l'affichage du troisième panneau le long de la D332 :



4°) A 15 h 34, j'ai constaté l'affichage du quatrième panneau le long de la D333 entre Culesson et Fontelle:



## CONSTATATIONS EN MAIRIES

Sur panneaux d'affichages, dans les mairies des 18 communes.

LUPSALT - LES COURS - SOUVIENE - SAINT-FRAGNE - MARCILLAC-LANVILLE - BRETTES -  
COUTURE D'ARGENSON - BARBEZIERES - VERDILLE - VILLEJESUS - MONS - RANVILLE -  
BREUILLAUD - TUSSON - ORADOUR - LONGRE - AIGRE - ERREON - CHIVES.

1°) A 14 h 39, j'ai constaté en mairie de MARCILLAC-LANVILLE, l'effectif affichage de Favis d'enquête publique.



2°) A 14 h 46, j'ai constaté en mairie de MONS, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



3°) A 14 h 56, j'ai constaté en mairie de VERDILLE, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



4°) A 15 h 02, j'ai constaté en mairie de RANVILLE-BREUILLAUD, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



5°) A 15 h 09, j'ai constaté en mairie de BARBEZIERES, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



6°) A 15 h 17, j'ai constaté en mairie de LUPSAULT, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



-12/25-

7°) A 15 h 46, j'ai constaté en mairie de LES COURS, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



-13/25-

8°) A 15 h 55, j'ai constaté en mairie de CHIVES, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



9°) A 16 h 05, j'ai constaté en mairie de COUTURE D'ARGENSON, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



10°) A 16 h 12, j'ai constaté en mairie de LONGRE, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



11°) A 16 h 18, j'ai constaté en mairie de BRETTES, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



12<sup>h</sup> A 16 h 24, j'ai constaté en mairie de SAUVIGNY, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



13<sup>h</sup> A 16 h 51, j'ai constaté en mairie de TUSSON, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



14°) A 16 h 37, j'ai constaté en mairie de EBREOM, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



- 20 / 25 -

15°) A 15 h 38, j'ai constaté en mairie de SAINTE-RAIGHE, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



- 21 / 25 -

16°) A 16 h 52, j'ai constaté en mairie de DRABOUB, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



17°) A 17 h 04, j'ai constaté en mairie de ALGRE, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



18°) A 17 h 08, j'ai constaté en mairie de VILLEJESUS, l'effectif affichage de l'avis d'enquête publique.



- 24 / 25 -

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-verbal de Constat, pour servir et valloir es que de droit

**ANNEXE** : un exemplaire de l'arrêté d'enquête publique.

**COÛT** : CINQ CENT SOIXANTE-QUATRE EUROS ET NEUF CENTIMES

**COÛT**

(N° n° 2915-000 du 6 août 2016)

Honoraires article L444-1 CC	450,00
Frais de déplacement: article A 444-40 CC	7,57
<b>TOTAL HT</b>	457,57
TVA 20 %	91,53
Taxe Forfaitaire: article 302bis Y CCF	14,89
<b>TOTAL TTC</b>	564,09

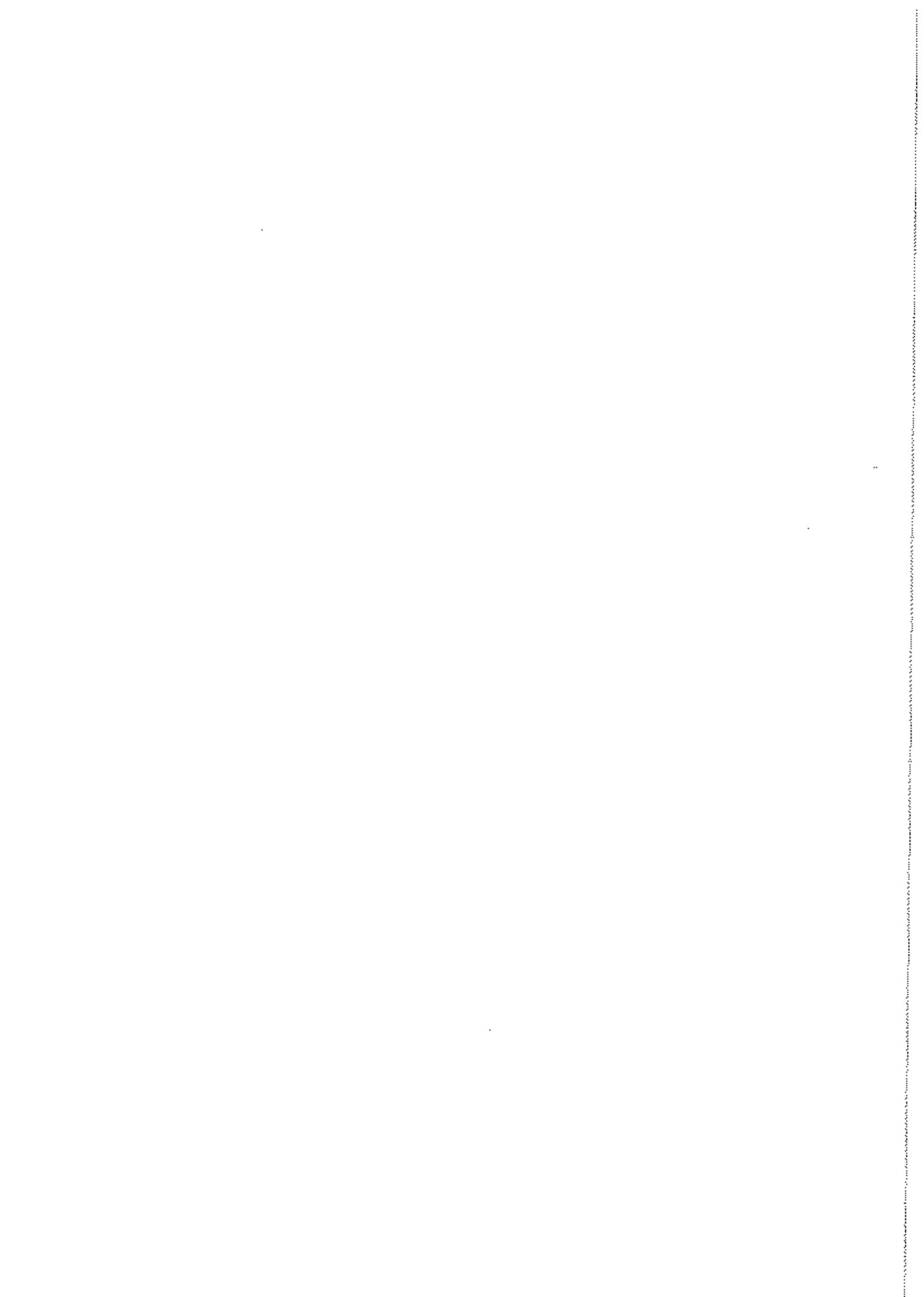
Acte soumis à une taxe fiscale forfaitaire de 14,89 Euros.



**Eric FILHOL**  
Huissier de Justice associé

**PROCÈS VERBAL DE CONSTAT**  
**du**  
**11 mars 2019**







**ANGOULÊME**  
224, rue Fontchaudière  
C.S. 72219  
16006 ANGOULÊME Cedex

**COGNAC**  
4, rue Jean Taransaud  
16100 COGNAC Cedex

**ALEXANDRE  
& ASSOCIÉS**  
Huissiers Juristes

**RUFFEC**  
3, place d'Armes  
16700 RUFFEC

**VILLEBOIS-LAVALETTE**  
52, Grand'Rue  
16320 VILLEBOIS LAVALETTE

Téléphone : 05.45.95.95.95 – Télécopie : 05.45.92.36.60 – Email : constat@alexandre-associés.com

[www.alexandre-associés.com](http://www.alexandre-associés.com)

## PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF  
LE ONZE MARS**

**A la requête de :**

**LA COUTURE ENERGIES, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 1.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 823 392 311, dont le siège social est sis 50 ter rue de Malte à PARIS (75011), agissant diligence de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité.**

**Laquelle m'a fait l'exposé suivant, par l'intermédiaire de Monsieur Simon DUTOT, de la société VALOREM S.A.S (RCS BORDEAUX 395388739), 213 Cours Victor Hugo, 33130 BEGLES Cedex, en sa qualité de coordinateur :**

**Par arrêté (en date du 04/03/2019), la Préfète de la Charente a prescrit la prolongation de 14 jours d'une enquête publique du lundi 4 février 2019 à 9h00 au samedi 23 mars 2019 à 12h00 inclus, pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien composé de 7 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison sur le territoire des communes de Lupsault et Oradour- d'aigre.**

**Un affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique a été réalisé dans les 18 mairies situées autour du projet éolien, ainsi que 4 affichages sur sites.**

**Pour la défense de nos droits et la sauvegarde de nos intérêts, nous souhaitons faire constater par un huissier de justice l'existence de l'ensemble de ces affichages.**

**Nous vous requérons à cet effet.**

Déférant à cette réquisition,

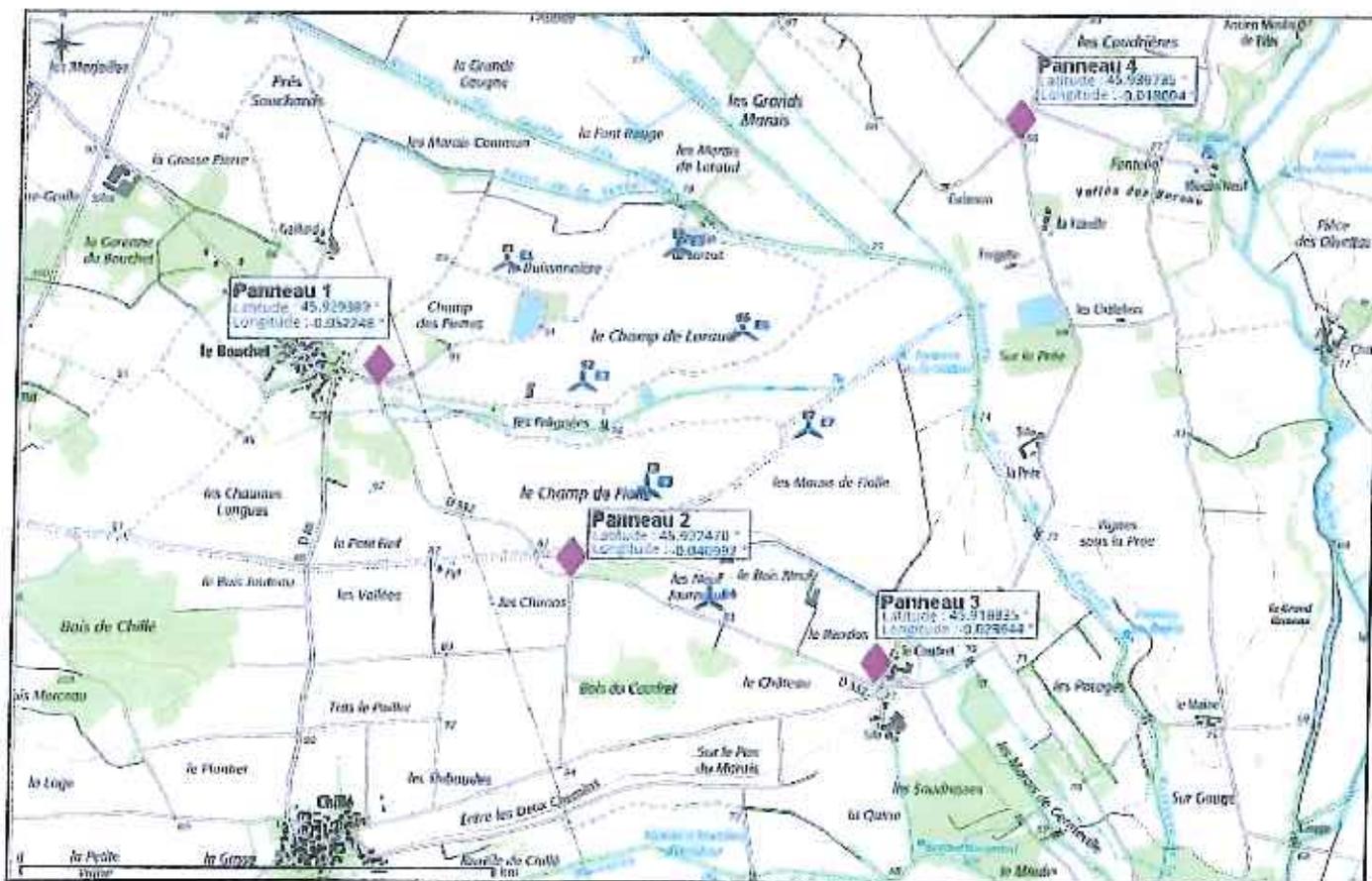
Je, soussigné, Eric FILHOL, huissier de justice associé au sein de la S.E.L.A.S. Alexandre & Associés, huissiers de justice, dont le siège est 224 rue Fontchaudière à ANGOULÊME, et les bureaux annexes 4 rue Jean Taransaud à COGNAC, 3 place d'Armes à RUFFEC et 52 grand rue à VILLEBOIS LAVALETTE,

Me suis rendu le 11 mars 2019 aux lieux indiqués ci-après pour procéder aux constatations suivantes :

## CONSTATATIONS SUR SITES

*4 panneaux jaunes d'avis d'enquête publique - dimensions 60 x 42 cm -*

Affichage sur des panneaux situés en bordure de la voie publique, visibles et lisibles par tous aux emplacements indiqués sur les plans de situation ci-dessous.



1°) à 15 heures 52, j'ai constaté l'affichage du premier panneau le long de la D332 :



2°) à 15 h 56, j'ai constaté l'affichage du second panneau le long de la D332 :





3°) à 15 h 58, j'ai constaté l'affichage du troisième panneau le long de la D332 :





4°) à 16 h 09, j'ai constaté l'affichage du quatrième panneau le long de la D333 entre Culasson et Fontelle:





## CONSTATATIONS EN MAIRIES

Sur panneaux d'affichages, dans les mairies des 18 communes.

LUPSAULT - LES GOURS - SOUVIGNE - SAINT-FRAIGNE - MARCILLAC-LANVILLE - BRETTESS -  
COUTURE D'ARGENSON - BARBEZIERES - VERDILLE - VILLEJESUS - MONS - RANVILLE-  
BREUILLAUD - TUSSON - ORADOUR - LONGRE - AIGRE - EBREON - CHIVES.

1°) A 14 h 58, j'ai constaté en mairie de MARCILLAC-LANVILLE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



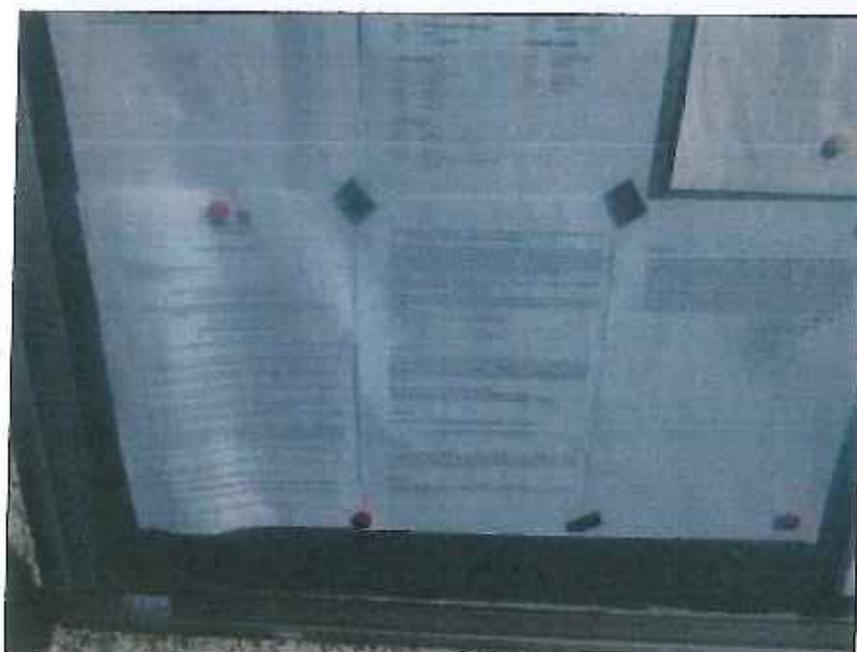
2°) A 15 h 08, j'ai constaté en mairie de MONS, l'absence d'affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



3°) A 15 h 22, j'ai constaté en mairie de VERDILLE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



4°) A 15 h 29, j'ai constaté en mairie de RANVILLE-BREUILLAUD, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



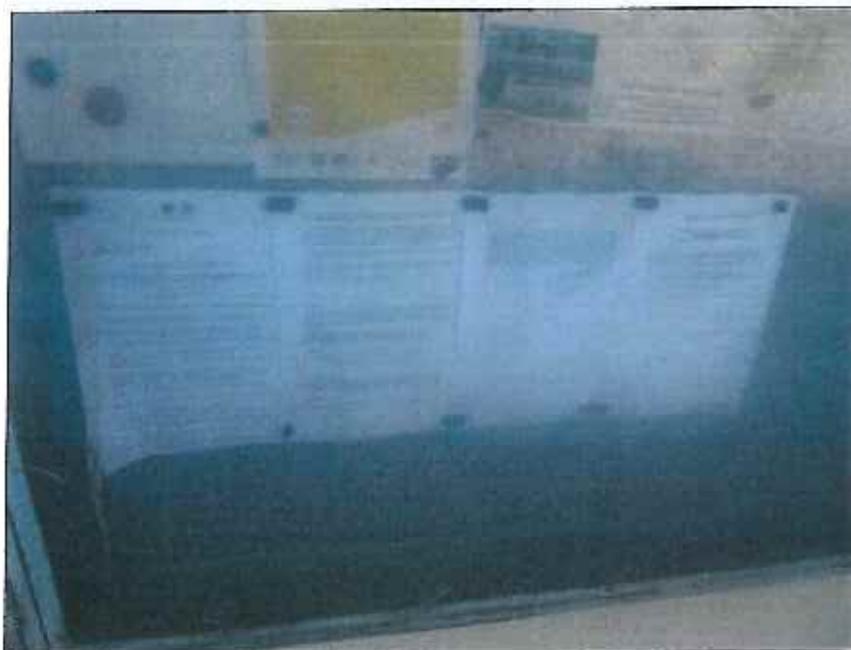
5°) A 15 h 36, j'ai constaté en mairie de BARBEZIERES, l'absence d'affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



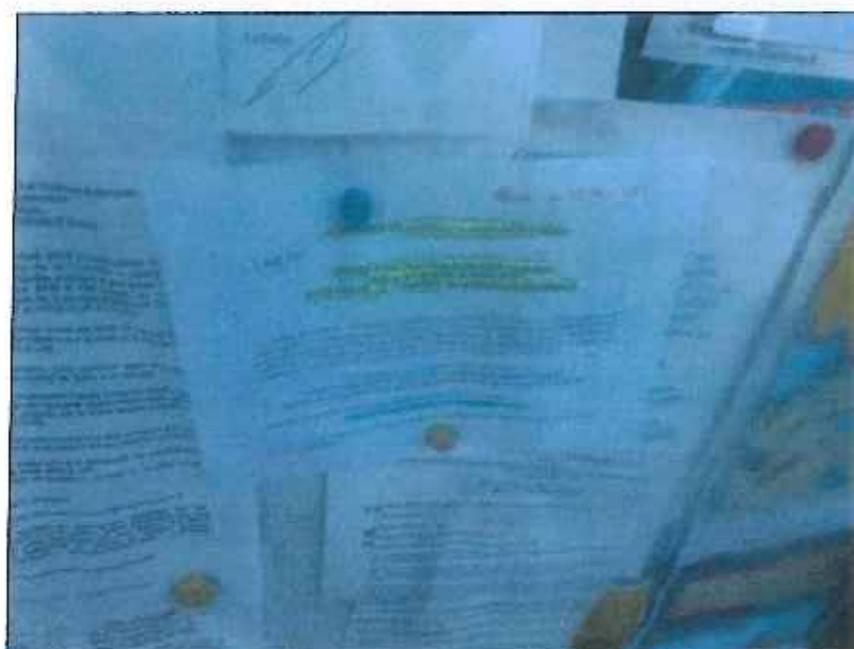
6°) A 15 h 47, j'ai constaté en mairie de LUPSAULT, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



7°) A 16 h 22, j'ai constaté en mairie de LES GOURS, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



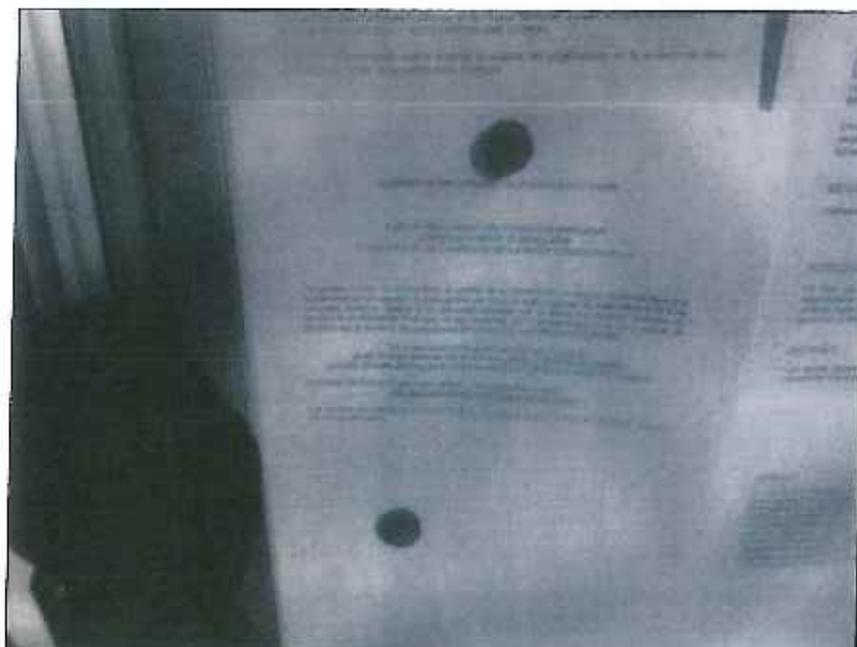
8°) A 16 h 32, j'ai constaté en mairie de CHIVES, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



9°) A 16 h 40, j'ai constaté en mairie de COUTURE D'ARGENSON, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



10°) A 16 h 47, j'ai constaté en mairie de LONGRE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



11°) A 16 h 53, j'ai constaté en mairie de BRETTE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



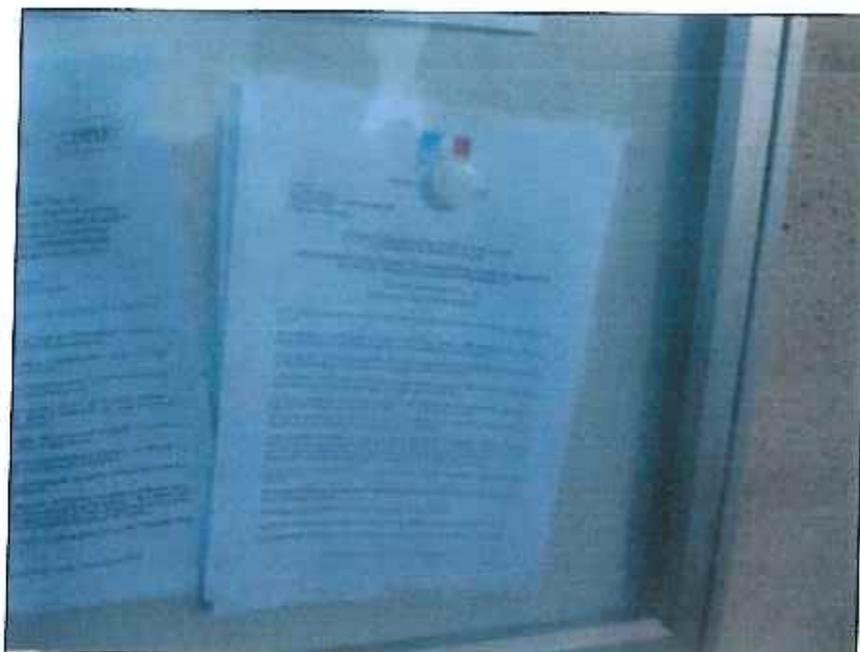
12°) A 16 h 59, j'ai constaté en mairie de SOUVIGNE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



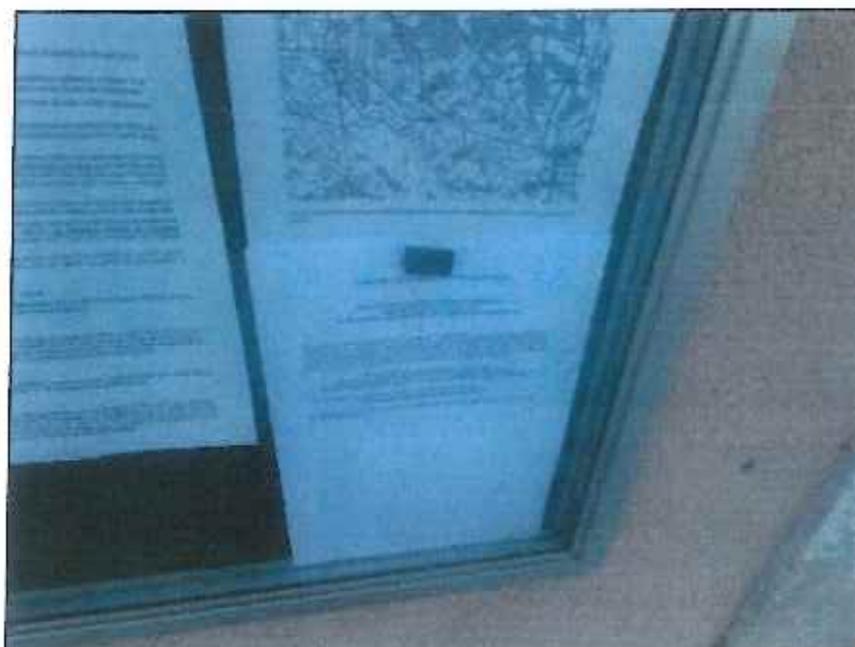
13°) A 17 h 05, j'ai constaté en mairie de TUSSON, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



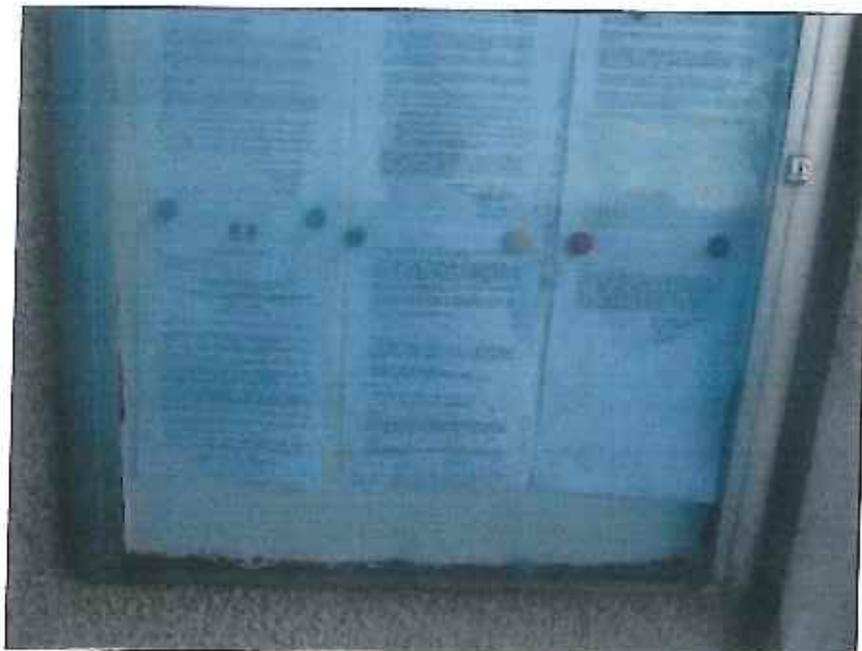
14°) A 17 h 11, j'ai constaté en mairie de EBREON, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



15°) A 17 h 15, j'ai constaté en mairie de SAINT-FRAIGNE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



16°) A 17 h 23, j'ai constaté en mairie de ORADOUR, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



17°) A 17 h 29, j'ai constaté en mairie de AIGRE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



18°) A 17 h 33, j'ai constaté en mairie de VILLEJESUS, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.





## ANNEXE

COMMUNES DE LUPSAULT et d'ORADOUR-D'AIGRE

**AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE  
JUSQU'AU SAMEDI 23 MARS 2019  
ET DU RAPPEL DE L'ADRESSE DE LA BOITE FONCTIONNELLE**

Par arrêté en date du 04/03/2019, la préfète de la CHARENTE a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, la prolongation de 14 jours soit jusqu'au 23 mars 2019 à 12 h de l'enquête publique relative à la demande déposée par la SARL La Couture Energies de construire et d'exploiter d'un parc éolien composé de 7 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison sur le territoire des communes de LUPSAULT et d'ORADOUR-D'AIGRE.

Deux permanences supplémentaires sont fixées au :  
**jeudi 21 mars 2019 de 14h à 17 h à la mairie d'ORADOUR-D'AIGRE**  
**samedi 23 mars 2019 de 9h à 12 h à la mairie de LUPSAULT, siège de l'enquête**

L'adresse de la boite fonctionnelle dédiée à l'enquête est la suivante :

[pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr](mailto:pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr)

Les articles des arrêtés du 03/12/2018 et du 27/12/2018 restent inchangés en tenant compte de ces modifications.

**PROCÈS VERBAL DE CONSTAT  
du  
23 mars 2019**





**ANGOULÊME**  
224, rue Fontchaudière  
C.S. 72249  
16006 ANGOULÊME Cedex

**COGNAC**  
4, rue Jean Taransaud  
16100 COGNAC Cedex

**ALEXANDRE  
& ASSOCIÉS**  
CONSTATS

**RUFFEC**  
3, place d'Armes  
16700 RUFFEC

**VILLEBOIS-LAVALLETTE**  
52, Grand'Rue  
16320 VILLEBOIS LAVALLETTE

Téléphone : 05.45.95.95.95 – Télécopie : 05.45.92.36.60 – Email : constat@alexandre-associes.com

[www.alexandre-associes.com](http://www.alexandre-associes.com)

## PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF  
LE VINGT-TROIS MARS**

A la requête de :

**LA COUTURE ENERGIES**, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 1.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 823 392 311, dont le siège social est sis 50 ter rue de Malte à PARIS (75011), agissant diligence de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité.

Laquelle m'a fait l'exposé suivant, par l'intermédiaire de Monsieur Simon DUTOT, de la société VALOREM S.A.S (RCS BORDEAUX 395388739), 213 Cours Victor Hugo, 33130 BEGLES Cedex, en sa qualité de coordonnateur :

Par arrêté en date du 04/03/2019, la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, la prolongation de 14 jours soit jusqu'au 23 mars 2019 à 12h de l'enquête publique relative à la demande déposée par la SARL La Couture Energies de construire et d'exploiter un parc éolien composé de 7 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison sur le territoire des communes de Lupsault et Oradour-d'aigre.

Un affichage de la prolongation de l'avis d'enquête publique a été réalisé dans les 18 mairies situées autour du projet éolien, ainsi que 4 affichages sur sites.

Pour la défense de nos droits et la sauvegarde de nos intérêts, nous souhaitons faire constater par un huissier de justice l'existence de l'ensemble de ces affichages.

Nous vous requérons à cet effet.



1°) à 15 heures 08, j'ai constaté l'affichage du premier panneau le long de la D332 :



2°) à 15 h 11, j'ai constaté l'affichage du second panneau le long de la D332 :



3°) à 15 h 14, j'ai constaté l'affichage du troisième panneau le long de la D332 :



4°) à 15 h 16, j'ai constaté l'affichage du quatrième panneau le long de la D333 entre Culasson et Fontelle:



## CONSTATATIONS EN MAIRIES

Sur panneaux d'affichages, dans les mairies des 18 communes.

LUPSAULT - LES GOURS - SOUVIGNE - SAINT-FRAIGNE - MARCILLAC-LANVILLE - BRETTESS -  
COUTURE D'ARGENSON - BARBEZIERES - VERDILLE - VILLEJESUS - MONS - RANVILLE-  
BREUILLAUD - TUSSON - ORADOUR - LONGRE - AIGRE - EBREON - CHIVES.

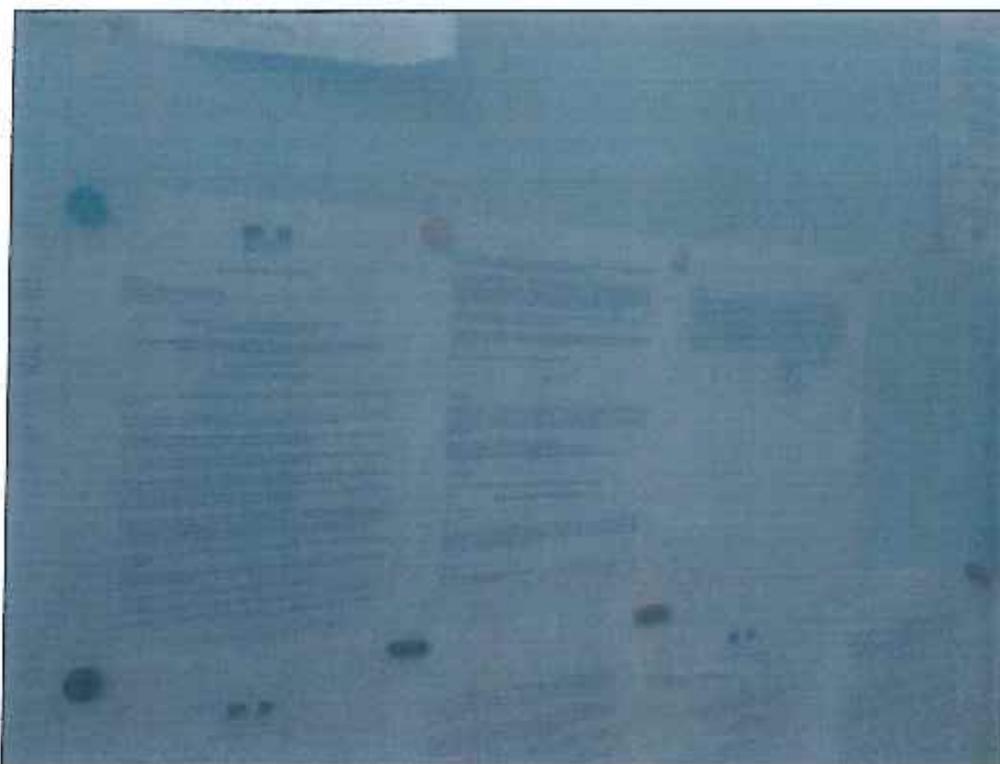
1°) A 14 h 27, j'ai constaté en mairie de MARCILLAC-LANVILLE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.





2°) A 14 h 34, j'ai constaté en mairie de MONS, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.





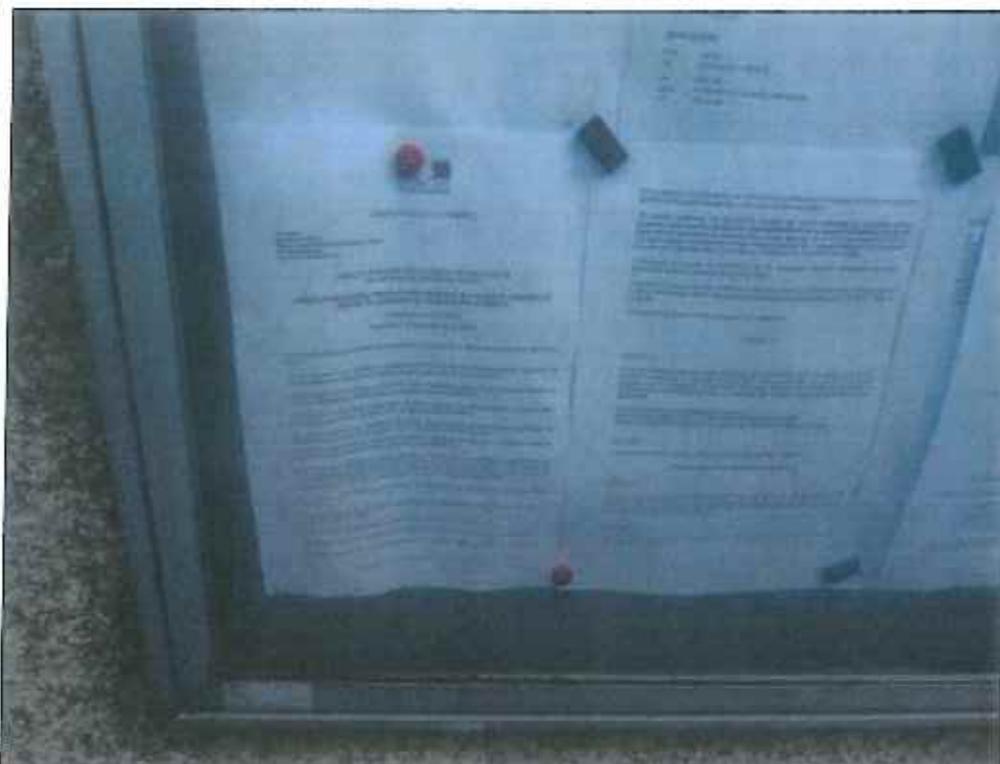
3°) A 14 h 44, j'ai constaté en mairie de VERDILLE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.





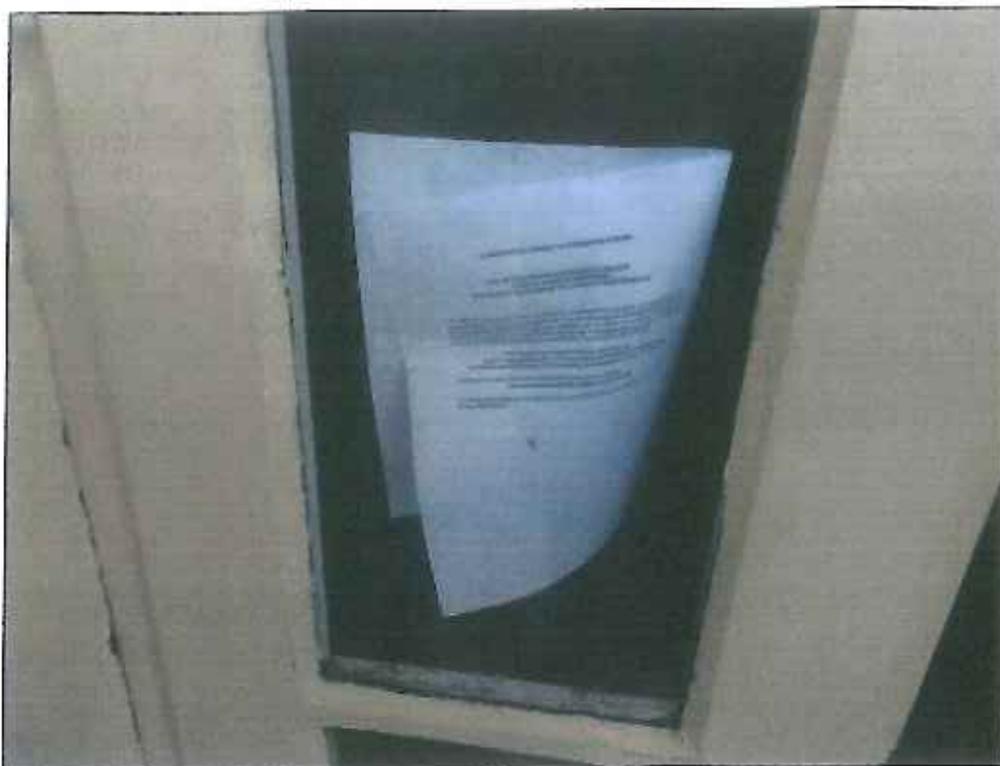
4°) A 14 h 48, j'ai constaté en mairie de RANVILLE-BREUILLAUD, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.





5°) A 14 h 55, j'ai constaté en mairie de BARBEZIERES, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.





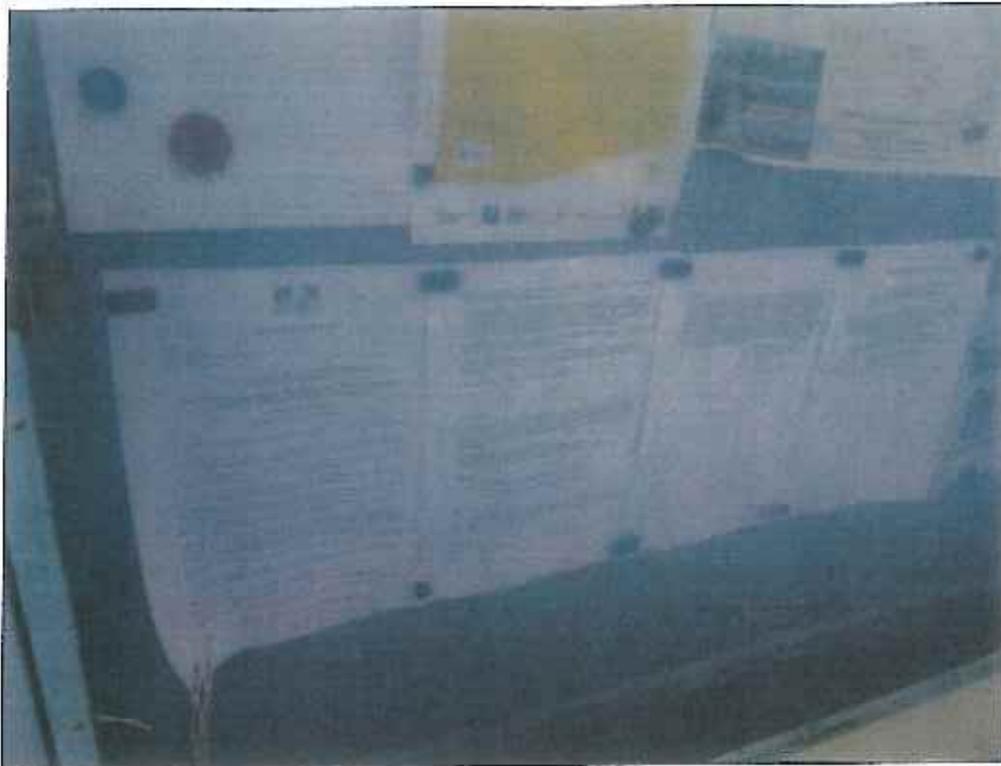
6°) A 15 h 02, j'ai constaté en mairie de LUPSAULT, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.





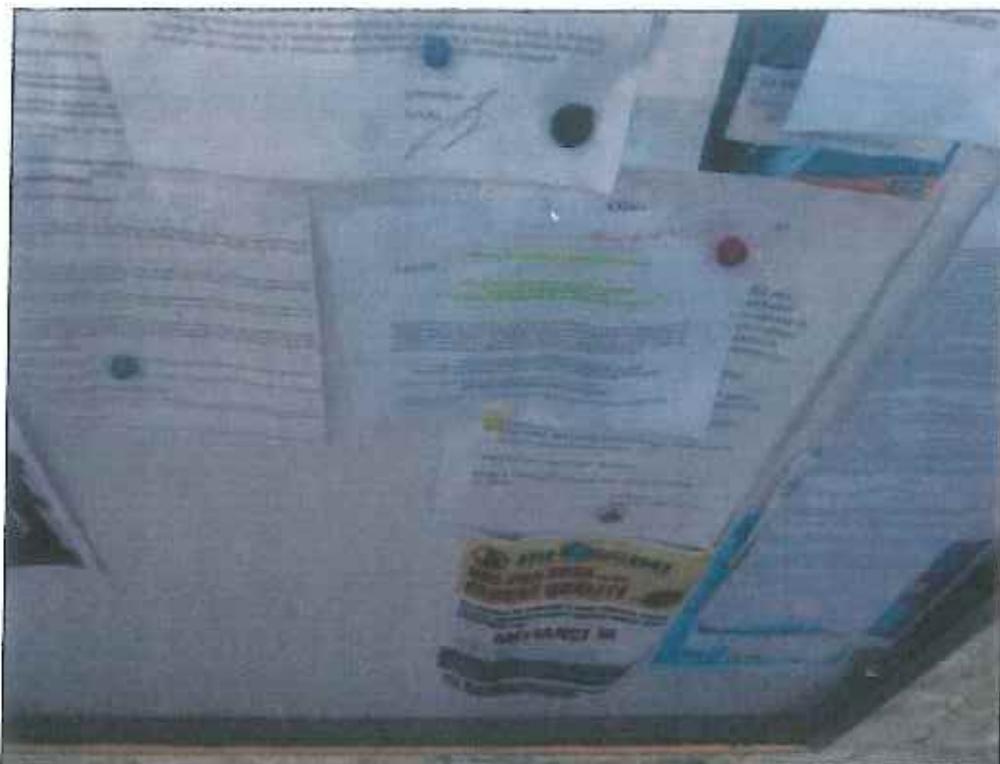
7°) A 15 h 28, j'ai constaté en mairie de LES GOURS, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.





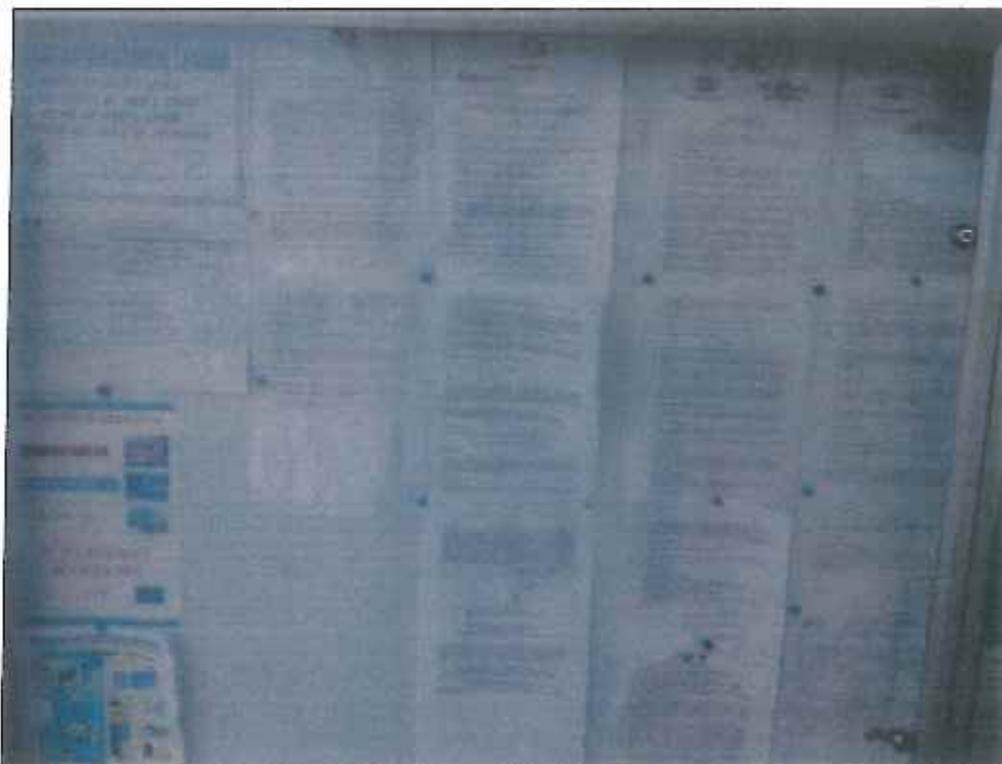
8°) A 15 h 36, j'ai constaté en mairie de CHIVES, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.





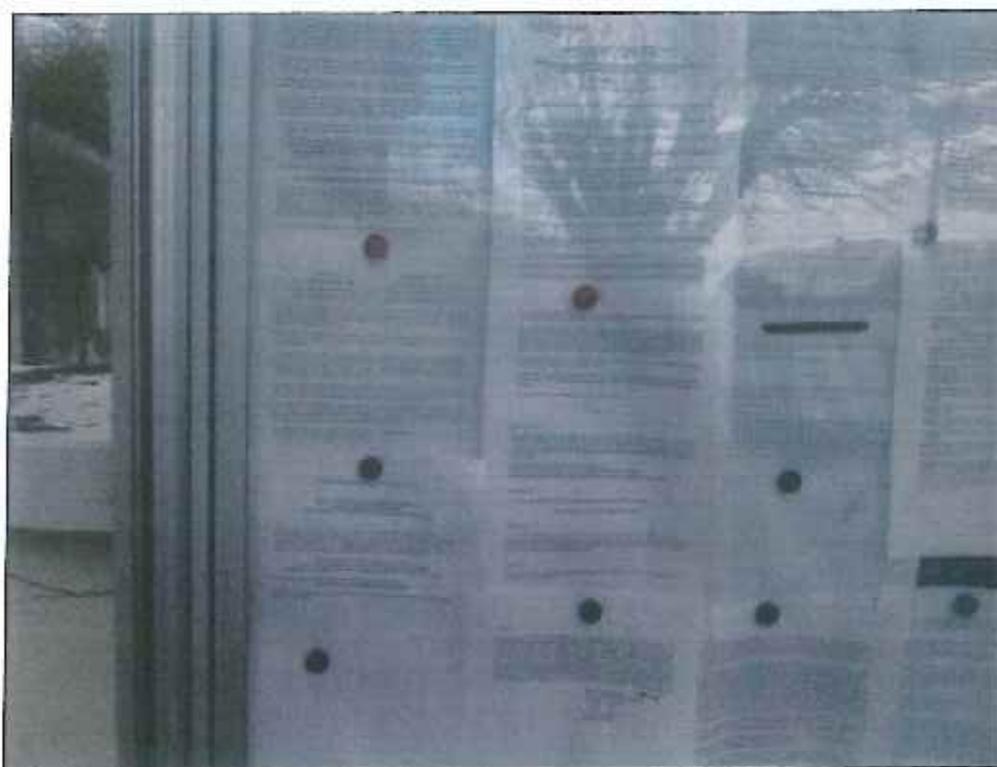
9°) A 16 h 47, j'ai constaté en mairie de COUTURE D'ARGENSON, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.





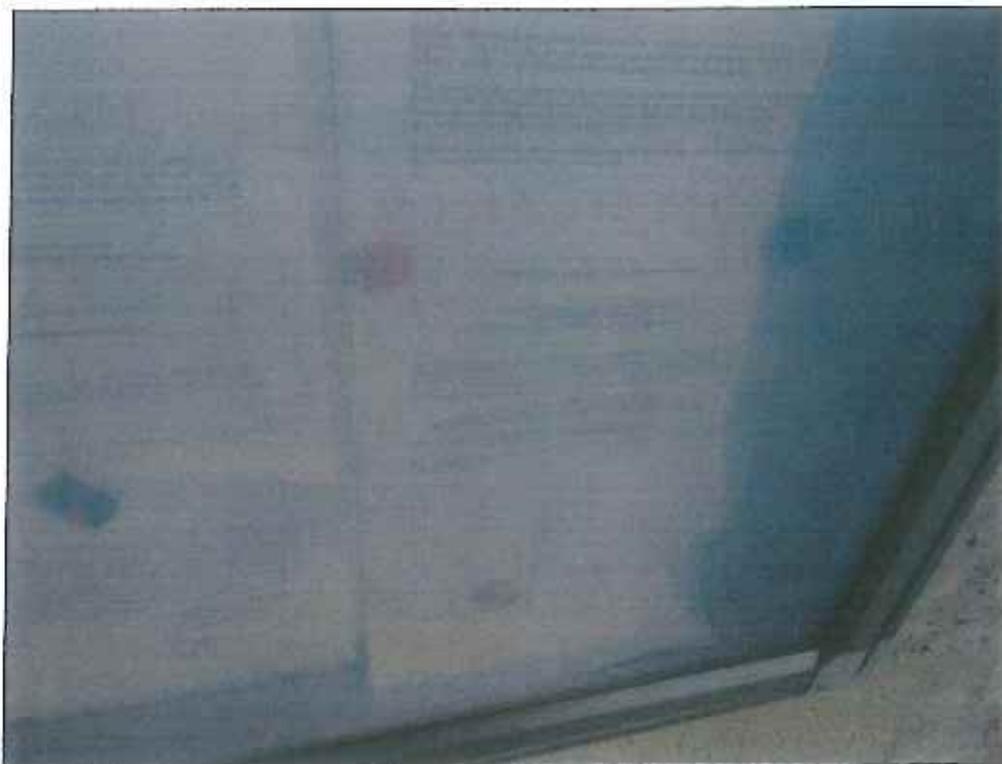
10°) A 16 h 55, j'ai constaté en mairie de LONGRE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.





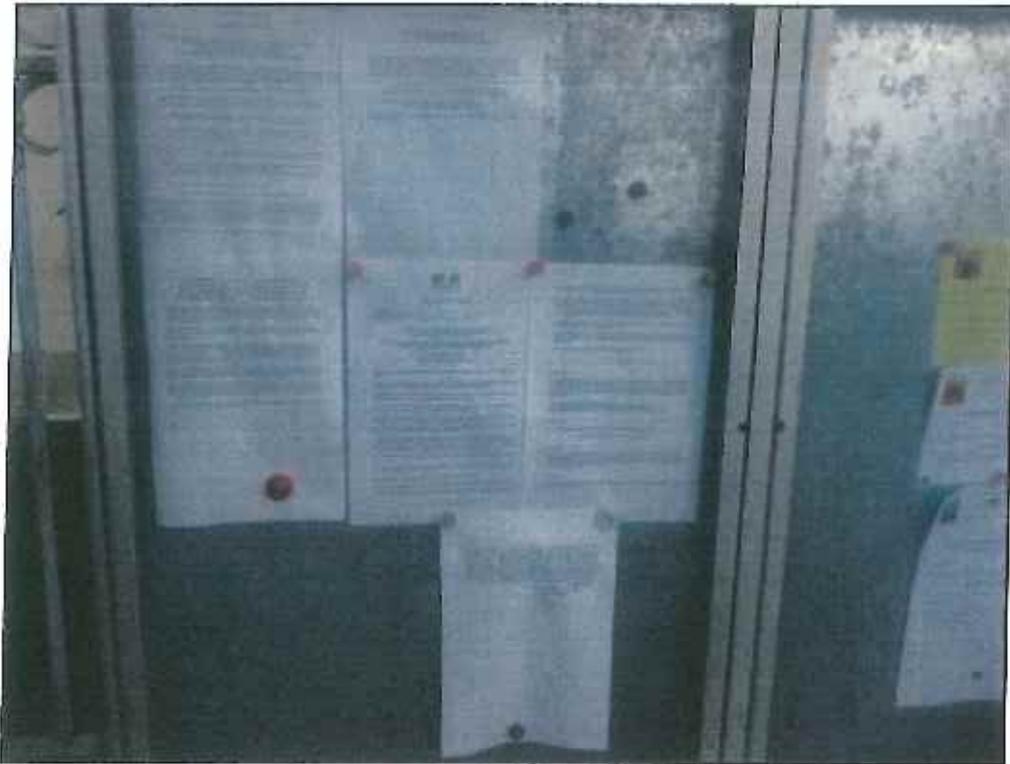
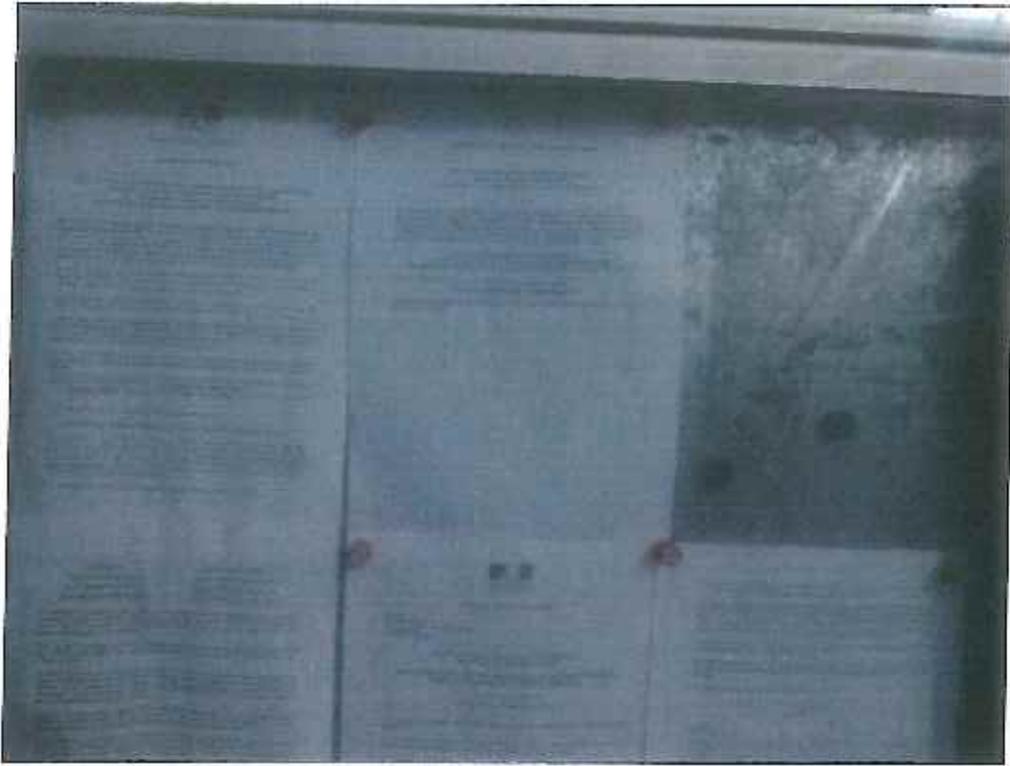
11°) A 17 h 01, j'ai constaté en mairie de BRETTES, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



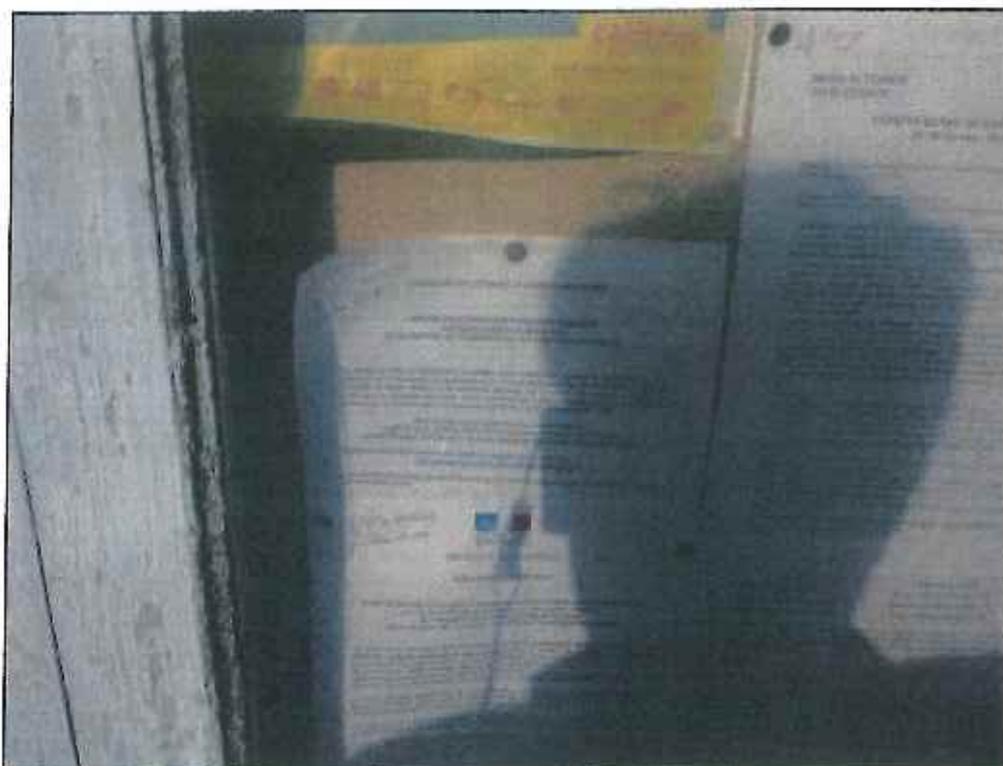


12°) A 17 h 06, j'ai constaté en mairie de SAUVIGNE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.

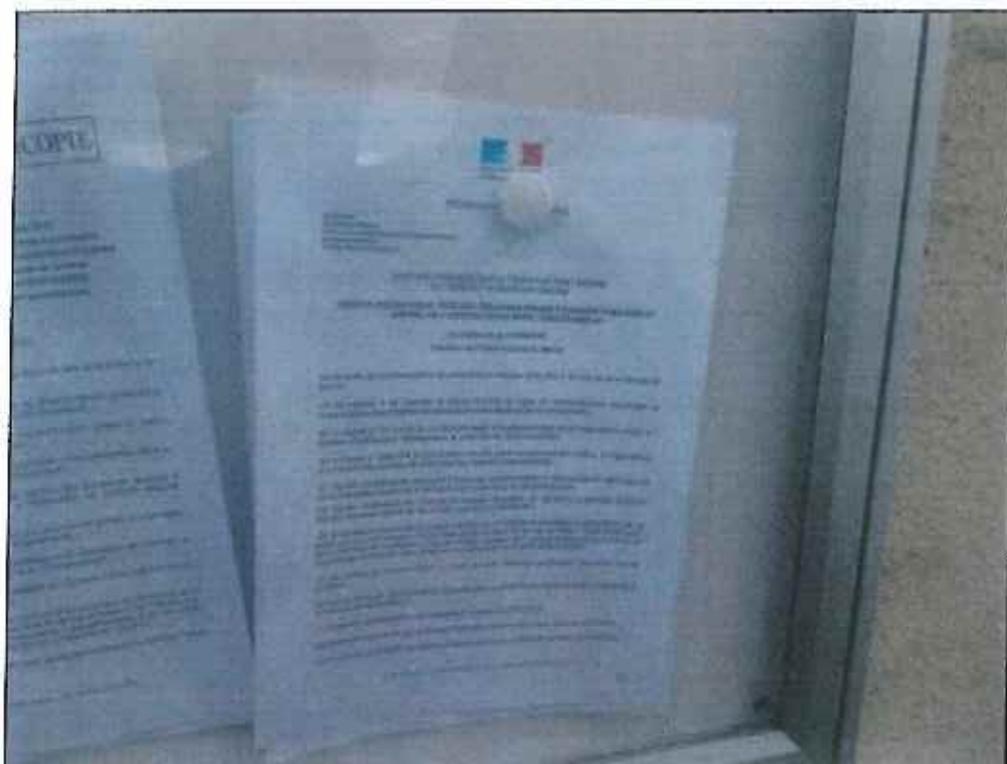




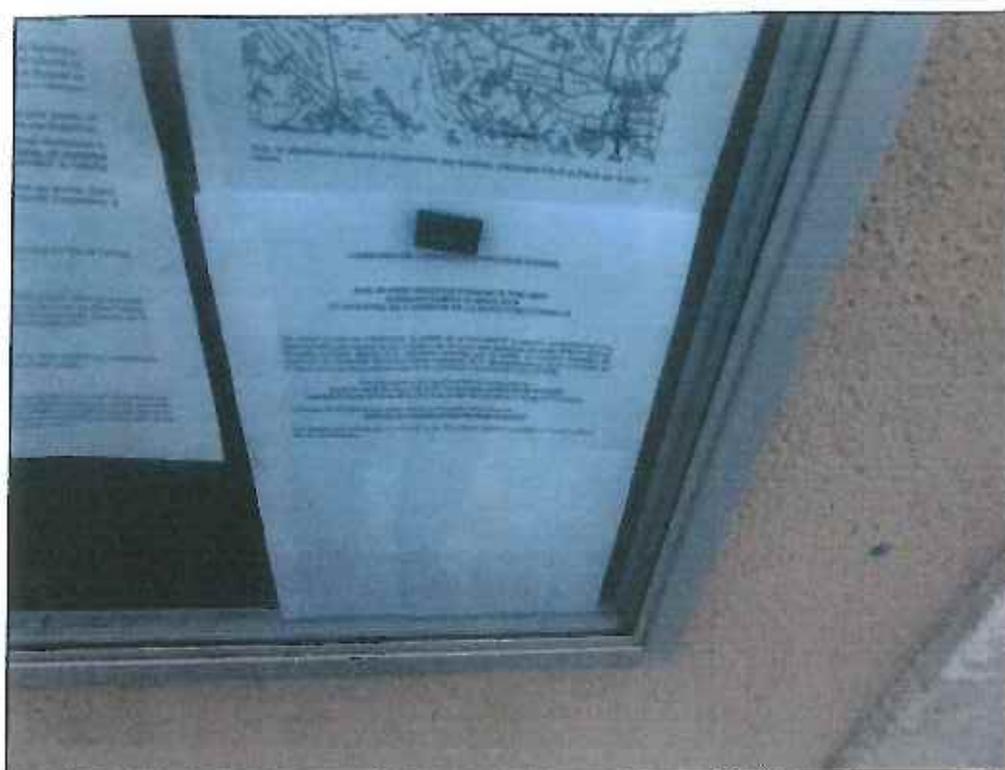
13°) A 17 h 13, j'ai constaté en mairie de TUSSON, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



14°) A 17 h 19, j'ai constaté en mairie de EBREON, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



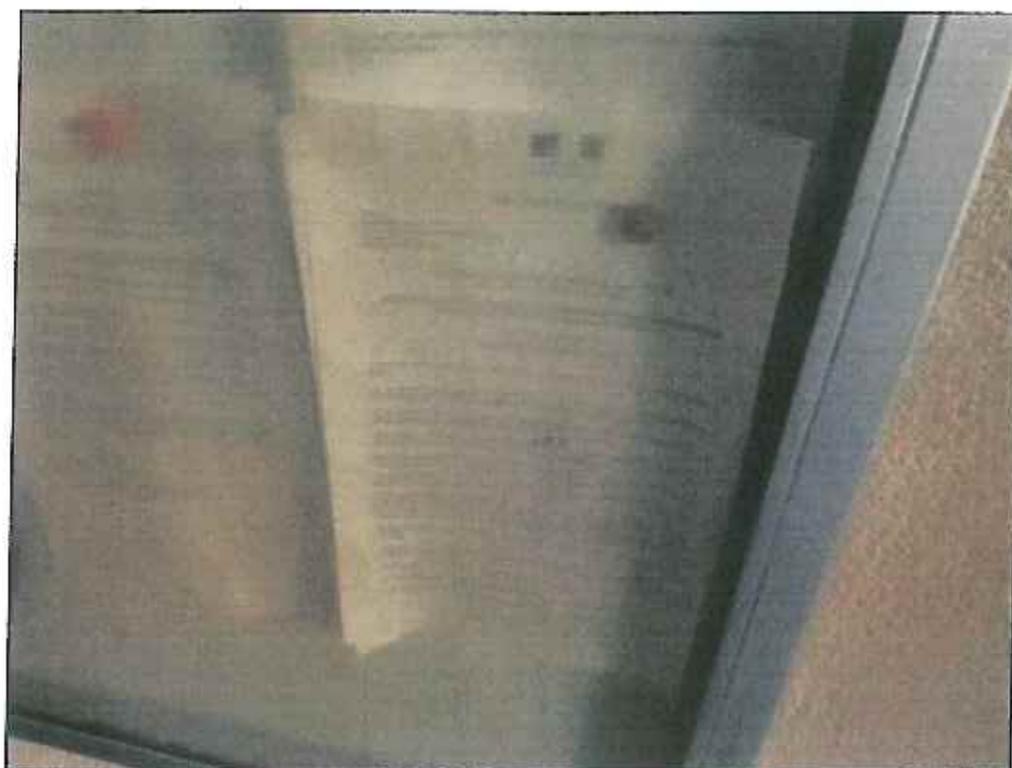
15°) A 17 h 25, j'ai constaté en mairie de SAINT-FRAIGNE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



17°) A 17 h 40, j'ai constaté en mairie de AIGRE, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



18°) A 17 h 44, j'ai constaté en mairie de VILLEJESUS, l'effectif affichage de l'avis de prolongation d'enquête publique.



Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

**ANNEXE** : un exemplaire de l'arrêté d'enquête publique.

**COÛT** : CINQ CENT SOIXANTE-QUATRE EUROS ET NEUF CENTIMES

**COÛT**

\*\*\*\*\*

(loi n° 2015-990 du 6 août 2015)

Honoraires <i>article L444-1 CC</i>	450,00
Frais de déplacement <i>article A 444-48 CC</i>	7,67
	-----
<b>TOTAL HT</b>	<b>457,67</b>
TVA 20 %	91,53
Taxe Forfaitaire <i>article 302bis Y CGI</i>	14,89
	-----
<b>TOTAL TTC</b>	<b>564,09</b>



**Eric FILHOL**  
**Huissier de Justice associé**

Membre d'une association agréée Répondant par écrit

Acte soumis à une taxe fiscale forfaitaire de 14,89 Euros.

## ANNEXE

**COMMUNES DE LUPSAULT et d'ORADOUR-D'AIGRE**

**AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE  
JUSQU'AU SAMEDI 23 MARS 2019  
ET DU RAPPEL DE L'ADRESSE DE LA BOITE FONCTIONNELLE**

Par arrêté en date du 04/03/2019, la préfète de la CHARENTE a prescrit conformément à la réglementation en vigueur, la prolongation de 14 jours soit jusqu'au 23 mars 2019 à 12 h de l'enquête publique relative à la demande déposée par la SARL La Couture Energies de construire et d'exploiter d'un parc éolien composé de 7 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison sur le territoire des communes de LUPSAULT et d'ORADOUR-D'AIGRE.

Deux permanences supplémentaires sont fixées au :  
jeudi 21 mars 2019 de 14h à 17 h à la mairie d'ORADOUR-D'AIGRE  
samedi 23 mars 2019 de 9h à 12 h à la mairie de LUPSAULT, siège de l'enquête

L'adresse de la boîte fonctionnelle dédiée à l'enquête est la suivante :

[pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr](mailto:pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr)

Les articles des arrêtés du 03/12/2018 et du 27/12/2018 restent inchangés en tenant compte de ces modifications.

